

# PONTHIEU MARQUENTERRE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

## LA CCPM PRÉPARE DÉJÀ LA RENTRÉE



**PAGE 6 - DÉCHETS : DÉCOUVREZ  
LE RÉGLEMENT DE COLLECTE**



**PAGE 10 - ÉCOLE DE MUSIQUE :  
BIENTÔT LES INSCRIPTIONS**



**PAGE 11 - AGENDA CULTUREL**

# VOTRE COM DE COM, PROCHE DE VOUS !

Les locaux de la Communauté de communes sont  
ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30. 3 sites administratifs vous accueillent :

## Rue (80120)

33 bis route du Crotoy - 03 22 27 86 94

siege.rue@ponthieu-marquenterre.fr

**Direction générale, services à la population** (Relais Assistants Maternels, petite-enfance, enfance et jeunesse, culture, environnement, déchetteries, SPANC, GEMAPI, scolaire et périscolaire, tourisme),  
**archives, communication, développement économique, France Services, Tiers-lieu numérique**  
Ponthieu-Marquenterre connecté.

## Nouvion (80860)

8 bis rue du collège - 03 22 23 25 43

antenne.nouvion@ponthieu-marquenterre.fr

**Services ressources** (affaires juridiques, finances, marchés publics, ressources humaines), **école de musique intercommunale.**

## Ailly-le-Haut-Clocher (80690)

1 rue d'Ergnies - 03 22 28 88 18

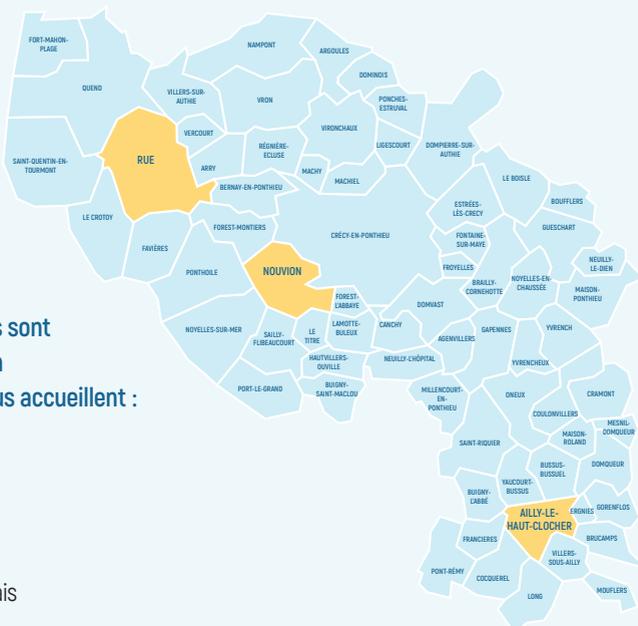
antenne.ailly@ponthieu-marquenterre.fr

**Pôle technique** (gestion du patrimoine bâtiementaire, urbanisme et service urbanisme mutualisé, voirie communautaire), **aide à la personne**, (aide au maintien à domicile, portage de repas : CIAS),  
**France Services.**



[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)

Com de Com Ponthieu-Marquenterre



2

## Accueils de loisirs 2022 : la CCPM fait face à une difficulté de recrutement

Vous le savez, un problème de recrutement impacte de nombreux domaines d'activités en France actuellement. La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre est confrontée à un manque d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) sur ses centres de loisirs. En effet, en 2020 et 2021, la pandémie de Covid n'a pas permis d'assurer les plans de formations initialement prévus pour satisfaire aux besoins d'encadrants indispensables en 2022. Les places disponibles sont donc restreintes. Contraints de respecter des taux d'encadrements réglementaires, nous regrettons de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes d'inscription au centre de loisirs. Aussi nous vous informons que les centres de loisirs sont d'ores et déjà complets pour cet été. Nous en sommes profondément désolés. Sachez que tout est mis en œuvre pour remédier à cette problématique de recrutement et pour proposer des places d'accueil supplémentaires.

## À SAVOIR



La DGFP maintient son partenariat avec la CCPM : dès septembre, c'est Kathleen Breyné qui assurera des permanences à Rue, Ailly-le-Haut-Clocher et Crécy-en-Ponthieu.  
Pour + d'informations :



# SOMMAIRE

## NUMÉRO 11

### PAGE 4

Les travaux d'amélioration des bâtiments se poursuivent cet été

### PAGE 6

Collecte des déchets : soyons plus rigoureux

### PAGE 7

Pour la garde de vos jeunes enfants

### PAGE 8

La rentrée, ça se prépare !

### PAGE 9

La CCPM aide les associations

### PAGE 10

L'école de musique intercommunale

### PAGE 11

L'agenda culturel



33 bis route du Crotoy - BP 40038 - 80120 RUE  
Tél. : 03 22 27 86 94

Directeur de publication : Claude Hertault

Comité de rédaction : membres du bureau communautaire, équipe de direction, Mélissa Vasseur et Delphine Delrue, chargées de communication

Contributeurs : membres du bureau communautaire  
Réalisation : Agence RESEC - 07-2022

Crédits photos : CC Ponthieu-Marquenterre  
ISSN 2650-3530



# ÉDITORIAL

## Claude HERTAULT

Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

## Prudence est mère de sûreté

« En vous rendant chez votre commerçant habituel, vous avez sans doute observé que le prix de vos produits alimentaires augmentait régulièrement. Pas de doute à avoir ; l'inflation a fait sa réapparition. Quelle solution avez-vous adoptée pour maîtriser votre budget ? Une récente étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie a montré que 48 % des Français ont réduit leurs dépenses de consommation par rapport à ce qu'ils prévoyaient en début d'année. Votre Communauté de communes Ponthieu Marquenterre se trouve devant la même problématique. Elle doit arriver à poursuivre les travaux indispensables au bien vivre de ses habitants, sans pour autant grever le budget au risque de devoir ajuster les taux d'imposition à la hausse, ce qu'elle se refuse à faire, la prudence budgétaire s'impose.

Voilà pourquoi les chantiers entamés par la CCPM, comme la rénovation des écoles ou encore la réfection des chaussées vont se poursuivre, mais devront être échelonnés dans le temps. Dès cet été des travaux de rénovation de l'école de la Maye à Crécy-en-Ponthieu seront, entre autres, entrepris, tout comme la réfection de la couverture du gymnase d'Ailly-le-Haut-Clocher. En ce qui concerne la voirie, des travaux neufs vont être entrepris à Pont-Remy et Ponches-Estruval.

Dix-huit autres routes communautaires seront concernées par des travaux d'entretien pour un montant de plusieurs centaines de milliers d'euros. La CCPM poursuivra dans cette voie comme vous pourrez le constater dans les pages de votre journal intercommunal.

Pour conclure, comme le mois de juillet est là, permettez-moi de vous souhaiter un bel été, de bons repos mérités et de belles vacances pour vos enfants et vous même. »



Pour retrouver toutes les éditions du journal

<https://lemag.ponthieu-marquenterre.fr>  
ou flashez le QRCode ci-contre

# LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS SE POURSUIVENT CET ÉTÉ

Durant la saison estivale, l'équipe technique de la Communauté de communes reste mobilisée et profite des vacances scolaires pour engager divers travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments communautaires, notamment dans les écoles.

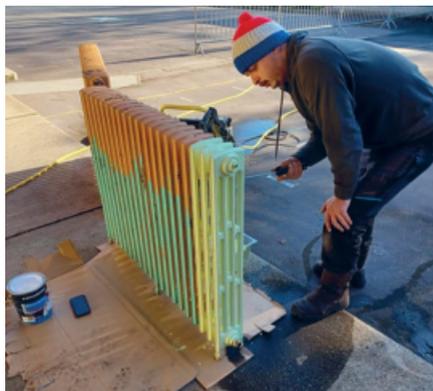
## Prévus cet été

### Les travaux de réhabilitation à l'école de la Maye à Crécy-en-Ponthieu :

- installation d'une centrale d'air et d'une alarme incendie
- travaux d'électricité
- rénovation des sanitaires
- remplacement des stores et menuiseries



Toute l'année, les services techniques de la CCPM effectuent des travaux d'entretien dans les bâtiments communautaires.



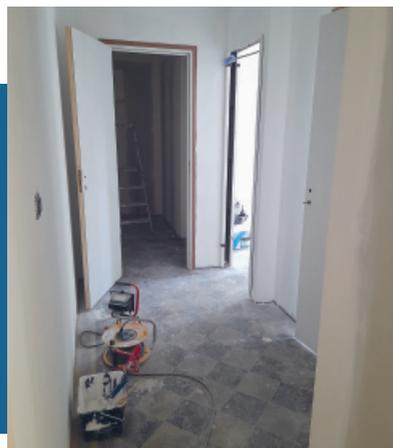
### Les menus travaux dans les écoles du territoire :

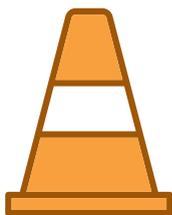
- vérification des mobiliers,
- petits travaux d'entretien et de sécurisation,
- travaux d'électricité,
- pose de porte-manteaux, etc.

### La réfection des couvertures au gymnase d'Ailly-le-Haut-Clocher.

### Le bureau d'information touristique

Le bureau d'information touristique de Crécy-en-Ponthieu a lui aussi fait l'objet de travaux de rénovation. Ce lieu accueille également l'antenne France Services, pôle d'information et de permanences de service public qui est quant à elle mise aux normes en termes d'accessibilité. La réouverture de ce lieu d'information est prévue cet été.





# TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de voirie sont également menés cet été, que ce soit en neuf ou en entretien.

## Travaux d'entretien

18 voies communautaires seront concernées par des travaux d'entretien pour un montant de **321 479.54 € TTC**



Les travaux de voirie à Ponches Estruval

## Travaux neufs

Commune	Localité	Avancement	Coût
<b>MACHIEL</b>	Voie 323 – liaison le Grand Rossignol	Terminé	24 176.42 € TTC
<b>PONT-REMY</b>	Voie 446 – VC 201 de Pont Rémy à Erondelle	En cours	34 632.24 € TTC
<b>HAUVILLERS OUVILLE</b>	Voie 256 – Grande rue	En cours	20 715.60 € TTC
<b>PONCHES ESTRIVAL</b>	Voie 441 – Rue du Molinel	Terminé	83 961.60€ TTC

**TOTAL TRAVAUX NEUFS : 163 485.86 € TTC**

# COLLECTE DES DÉCHETS : SOYONS PLUS RIGOUREUX

Dans l'objectif de réduire et de mieux valoriser les déchets, les élus de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ont adopté en conseil communautaire le 24 mai 2022 un règlement de collecte. Celui-ci définit notamment l'organisation de la collecte, mais aussi les règles d'attribution et d'utilisation de la collecte en porte-à-porte. Ce règlement sera applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2022.



## PENSEZ À RÉCUPÉRER VOTRE BAC !

Vous avez jusqu'au 31 août pour retirer votre bac à ordures ménagères auprès de nos services. Passé ce délai, les déchets en vrac ne seront plus collectés. **Contact** : 03 22 27 86 94 [environnement@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:environnement@ponthieu-marquenterre.fr)

6

## Pourquoi un règlement de collecte ?

Le règlement de collecte a pour but de :

- Contribuer à améliorer la propreté du territoire
- Assurer la sécurité et le respect des conditions de travail des personnes en charge de la collecte et du traitement des déchets
- Informer sur les différents services et équipements mis à disposition
- Rappeler les obligations de chacun en matière d'élimination des déchets et informer sur les sanctions en cas d'abus et/ou d'infraction
- Sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire leur production de déchets et à valoriser au maximum les déchets produits

## Refus de tri :

En cas de non-conformité, les déchets seront refusés et ne pourront pas être collectés.

Exemples :

- Déchet électrique/électronique, produit toxique, encombrants, ferraille, cagettes, bois, textiles, gravats : à déposer en déchetterie
- Verre recyclable (bouteilles, pots et bocaux), à déposer en point d'apport volontaire
- Couches, mégots et cendres... : bac à ordures ménagères exclusivement

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, 28 % des déchets ménagers prétriés par les usagers sont des erreurs de tri, soit 560 tonnes.

En 2021, ce chiffre a baissé de 3,5 %,

soit 20 tonnes de moins que l'année précédente.

Ces chiffres démontrent qu'un effort a été fait mais les erreurs de tri sont encore trop nombreuses.



## Retrouvez le guide du tri en ligne !

Scannez le Qrcode ci-contre  
ou rendez-vous sur le site :  
[ponthieu-marquenterre.fr](http://ponthieu-marquenterre.fr)



# POUR LA GARDE DE VOS JEUNES ENFANTS

**Vous recherchez une place d'accueil régulière ou occasionnelle pour votre enfant de moins de 4 ans ? On fait le point sur les solutions de garde.**

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre gère deux crèches pour les enfants dès leurs 2 mois et jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

- La crèche « **Aux Nouveus Nés** » à Nouvion
- La crèche « **Comptines et Gribouillis** » à Rue

Ces établissements proposent des places d'accueil régulier à temps partiel ou à temps plein ainsi que des places d'accueil occasionnel avec ou sans réservation. Tous les parents du territoire Ponthieu-Marquenterre bénéficient des mêmes conditions grâce à une procédure d'accès identique.

## L'accueil régulier

Les crèches permettent la prise en charge de votre enfant par du personnel qualifié de façon régulière de 1 à 5 jours par semaine suivant un planning contractualisé.

## L'accueil occasionnel

Il est également possible de confier votre enfant à la demi-journée ou à la journée, en fonction des places libres sur la structure. Ce mode d'accueil est particulièrement apprécié pour préparer les enfants à leur entrée en maternelle : la crèche devient un lieu de rencontre entre les enfants, un lieu de jeux, d'éveil, de stimulation et de sociabilisation.

## L'inscription à la crèche

Les élus communautaires ont souhaité privilégier l'accès à la crèche aux parents actifs. Les conditions d'accès sont définies dans le règlement intérieur adopté en conseil communautaire le 24 mai 2022 et applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ce nouveau règlement intérieur, commun aux deux crèches, amène également quelques modifications de fonctionnement, notamment :

- l'harmonisation des horaires d'accueil dans les deux crèches : de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi ;



- l'apport d'une certaine souplesse dans l'organisation des crèches pour optimiser l'accueil des enfants ;
- la mise en place de frais d'inscription de 30 euros par famille ;
- les modalités de révision du contrat avec la crèche et de pose des congés pour les parents.

## Les tarifs

Le tarif comprend le temps d'accueil, les couches, le repas, les fournitures pédagogiques. Il est établi par la CAF en fonction de votre quotient familial.

## CONTACT

Pour tout renseignement sur les modes de gardes de la petite enfance, qu'ils soient individuels ou collectifs, contactez le Relais Petite Enfance :  
rpe@ponthieu-marquenterre.fr - 03 22 27 33 24



# LA RENTRÉE, ÇA SE PRÉPARE !

8

**Votre enfant est inscrit dans l'une des écoles du territoire de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ? Zoom sur quelques formalités à préparer**

Outre l'inscription à l'école, si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli à la cantine et dans les accueils périscolaires pour l'année 2022-2023, l'inscription, ou son renouvellement, est obligatoire. Ces démarches s'effectuent sur l'espace citoyen (en ligne).

L'inscription permet également l'accès aux accueils de loisirs et au CAJ (centre animation jeunesse).

## Les nouveautés du règlement intérieur

L'inscription à la cantine et à l'accueil périscolaire constitue l'acceptation du règlement intérieur. Celui-ci a été actualisé en conseil communautaire le 24 mai 2022 avec des précisions sur les réservations : elles deviennent obligatoires au plus tard la veille avant 10h, tant pour la restauration scolaire que pour l'accueil périscolaire du matin et du soir. Dans un premier temps, une certaine souplesse sera apportée pour assurer en douceur la transition vers la réservation.

## L'Espace numérique de travail pour mieux communiquer avec vous (ENT)

L'ENT Somme est l'espace numérique de travail des écoles situées dans la Somme.

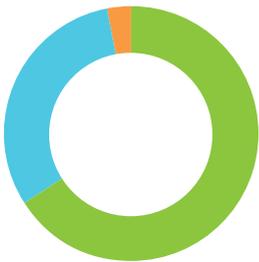


Ce portail en ligne permet aux élèves ainsi qu'à leurs parents de communiquer en dehors des horaires scolaires avec l'équipe enseignante de l'établissement fréquenté.

Depuis mai dernier, la CCPM utilise également ce canal pour vous transmettre des informations utiles relatives aux services périscolaires. Un seul outil d'information pour l'école et les services périscolaires, c'est plus simple et plus pratique. À noter que l'authentification à l'ENT Somme nécessite d'avoir un compte utilisateur. Si vous n'en disposez pas encore, vos identifiants et mots de passe vous seront remis à la rentrée par l'enseignant de votre enfant.

# LA CCPM AIDE LES ASSOCIATIONS

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre souhaite favoriser le développement de la vie associative locale en soutenant financièrement les associations qui contribuent à animer et à faire vivre le territoire.



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (78 250 €)

- Culture et patrimoine : 66 %
- Sport : 31 %
- Divers : 3 %

En 2022, 78 250 € ont été versés aux associations ayant fait une demande de subvention, dont 9 000 € pour l'Equirando 2022 et 5 000 € pour le spectacle "Valloires l'abbaye lumière en ses jardins".

→ **L'Equirando** est le plus grand rassemblement annuel de cavaliers randonneurs européens ; c'est une manifestation phare, proposée cette année en baie de Somme. Le rassemblement permettra aux participants de (re)découvrir la Baie de Somme, sa faune et sa flore remarquables, l'avant-pays, ses trésors culturels et architecturaux mais aussi la mise en valeur des races de chevaux des Hauts-de-France. Les équirandins viendront de Normandie, d'Ile de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre. La manifestation aura lieu les 29, 30 et 31 juillet 2022 sur le site de l'Espace Henson à Rue et aux alentours.

**Pour en savoir + :** [www.crtehautsdefrance.com/equirando-2022](http://www.crtehautsdefrance.com/equirando-2022)



→ Succès populaire en 2021 pour sa 1<sup>ère</sup> édition, le spectacle nocturne « **Valloires l'Abbaye Lumière en ses jardins** » revient du 20 juillet au 18 août 2022, sous la direction de Bruno Seillier, référence des spectacles nocturnes. De nouveaux tableaux sont proposés cette année ainsi qu'une extension dans les jardins de Valloires.

**Pour en savoir + :** [www.valloires.fr](http://www.valloires.fr)



# L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Située à Novion, l'école de musique intercommunale accueille les musiciens en herbe soucieux de développer leur culture musicale.

L'école de musique intercommunale est accessible dès 4 ans avec l'éveil musical et l'initiation au solfège. L'apprentissage du solfège débute à partir de 7 ans, et la pratique instrumentale individuelle à 8 ans. Ces enseignements sont organisés par cycles. Chaque changement de cycle est soumis au passage d'un examen.

La chorale est quant à elle ouverte aux adultes ainsi qu'aux élèves ayant suivi le premier cycle de solfège.

Chaque année, les élèves sont invités à participer à différentes représentations publiques, que ce soit en soliste ou en groupe. Ces interventions se font sur tout le territoire Ponthieu-Marquenterre. Des Master class sont également proposées.

## Quelques chiffres :

**10** professeurs - **10** instruments

**94** inscrits pour l'année 2021-2022

**20 à 45 minutes** : c'est la durée d'un cours individuel de pratique instrumentale, selon le cycle.

L'école de musique est affiliée à la fédération musicale de la Somme, ce qui permet une unité pédagogique et l'application des programmes d'évaluations nationaux.



## CONTACT

Christelle TOMBU, Directrice de l'école de musique

Tél : 03 22 23 75 25 / 06 78 13 48 62

christelle.tombu@ponthieu-marquenterre.fr

## Quand s'inscrire ?

Les inscriptions à l'école de musique pour la rentrée 2022-2023 auront lieu de 14 h 30 à 17 h 30 à l'école de musique, 8 bis, rue du collège à Novion.

→ Du mardi 30 août  
au jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

→ Du lundi 5  
au jeudi 8 septembre 2022

Les inscriptions à la chorale se font tout au long de l'année.

Cotisations 2022/2023 *	Résidents CCPM	Résidents hors CCPM
Eveil musical et initiation	83 €	166 €
Formation musicale (solfège)	83 €	166 €
Formation instrumentale	83 €	166 €
Chorale	83 €	83 €
Location d'instruments	57 €	57 €

\* Les adhérents à une harmonie implantée sur le territoire bénéficient d'un tarif réduit.

# L'AGENDA CULTUREL

Les animations culturelles font aussi leur rentrée. Découvrez ce que nous vous réservons pour l'automne.

**Samedi 22 octobre 2022**

## Salon du Livre

Après 2 années de crise sanitaire, le Salon du Livre fait enfin son retour sur le territoire, sur le thème de "la Planète bleue".

Salle du Beffroi à Rue - de 10h à 17h

Au programme : **dédicaces d'auteurs, tables rondes, vente de livres, ateliers...**

**Renseignements :**

communication.culture@ponthieu-marquenterre.fr

03 22 27 27 13

**12 et 16 octobre 2022**

## Fête de la Science

**Mercredi 12 octobre :** atelier "l'impact climatique sur le biotope" animé par les Scientivores.

2 groupes : 14 h et 15 h 30 - Tiers-lieu "Ponthieu-Marquenterre Connecté" - siège social de la CCPM à Rue

**Dimanche 16 octobre :** enquête interactive "Vagues, vents et marées : les portes du temps en baie d'Authie"

Parking de la baie d'Authie à Fort-Mahon

À partir de 13h30 (dernier départ à 15h30)

Circuit d'environ 4 km

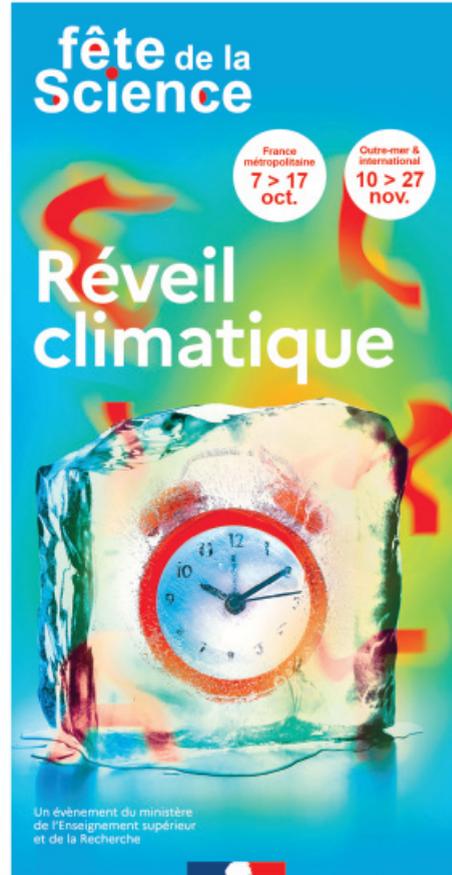
**Renseignements :**

servicenumerique@ponthieu-marquenterre.fr

06 31 21 09 91



Retrouvez notre  
agenda culturel en ligne



**25, 26 et 27 novembre 2022**

## Ponthieu-Marquenterre du Rire (2<sup>ème</sup> édition)

Fort de son succès de l'an passé, P-MDR revient avec une journée supplémentaire !

**Vendredi 25 novembre à 20h30 à Crécy-en-Ponthieu :**

"Les hommes se cachent pour mentir"

**Samedi 26 novembre à 20h30 à Ailly-le-Haut-Clocher :**

"Heureusement que tu l'aimes"

**Dimanche 27 novembre à 15h à Pont-Rémy :**

"Vancancesdemerde.com"

Tarif unique : 5 € / personne / spectacle.

**Réservation conseillée :**

resa.culture@ponthieu-marquenterre.fr

03 22 27 27 13



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**



# P.MDR 2



Ponthieu-Marquenterre Du Rivre

25, 26 ET 27 NOVEMBRE 2022



**VENDREDI  
25 NOVEMBRE**

À 20H30  
SALLE LE CASINO

CRÉCY-EN-PONTHIEU



**SAMEDI  
26 NOVEMBRE**

À 20H30  
SALLE ESMERALDA

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER



**DIMANCHE  
27 NOVEMBRE**

À 15H  
SALLE DES FÊTES

PONT-RÉMY

TARIF : 5 € PAR PERSONNE ET PAR SPECTACLE  
OUVERTURE DES PORTES À 20H  
PLACEMENT LIBRE

RESERVATION CONSEILLÉE PAR COURRIEL OU TELEPHONE :  
RESA.CULTURE@PONTHIEU-MARQUENTERRE.FR | 03 22 27 27 13

[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)